

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 6 novembre 2019

### Immigration professionnelle

« La mise en place de quotas d'immigration professionnelle peut pallier les carences de recrutement dans des métiers artisanaux en tension : le réseau CMA est là pour réussir cette convergence »

Bernard Stalter, président de CMA France

Face aux difficultés de recrutement dans des métiers artisanaux en tension et constatant la montée en puissance de déserts artisanaux sur les territoires, le président de CMA France confirme son soutien à la mise en place d'objectifs chiffrés d'immigration professionnelle, par métiers mais aussi par territoires identifiés, voulus par le Gouvernement. Les chambres de métiers et artisanat, fortes de leur maillage et proximité avec les entreprises, sont les plus à même d'accompagner la mise en place de ces mesures gouvernementales.

« L'artisanat c'est 700 000 emplois à pourvoir, des entreprises à reprendre, des territoires à faire vivre. D'un côté une crise migratoire majeure, de l'autre un secteur de l'artisanat en souffrance car en manque de main d'œuvre, d'un côté des savoirs faire de migrants non valorisés par notre culture du diplôme, et de l'autre des territoires français qui se transforment en désert artisanaux. Nous avons fait depuis longtemps ce constat et alerté le gouvernement sur la nécessité de réfléchir aux pistes d'amélioration. J'ai volontairement souhaité prendre part au débat sur l'immigration professionnelle en publiant dès le 21 septembre dernier une tribune, car sur ce sujet, plus que tous les autres, il faut pour avancer trouver des solutions simples et sortir des préjugés. » Bernard Stalter président de CMA France.

Ainsi les annonces faites ce jour par le Premier ministre, répondent aux attentes émises par CMA France : « notre contribution dans le débat a servi, nous avions proposé l'instauration d'objectifs chiffrés de recrutement - qui me semblent plus appropriés que le terme de quotas - par secteur mais aussi par territoires, sans oublier de faciliter l'employabilité des travailleurs étrangers, les accompagner via la formation, l'apprentissage de la langue notamment. Les annonces de ce jour vont dans le bon sens, je suis disponible en tant que président de CMA France pour continuer ce travail et aider à mettre en place les bons outils, gages de réussite. »

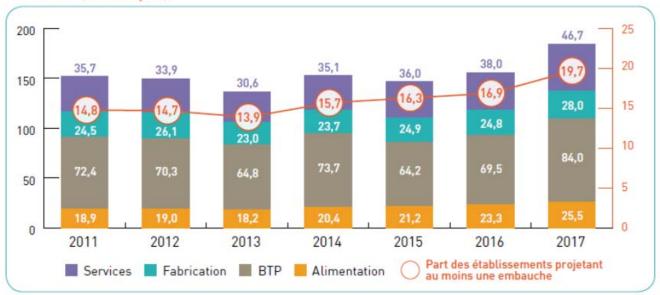
## Pour rappel, lors de la table ronde « immigration et insertion professionnelle » qui s'est tenue le 17 octobre à l'Assemblée Nationale, le président de CMA France a proposé :

- 1- De mieux évaluer les besoins en recrutement et instaurer une politique d'immigration professionnelle en conséquence : les branches professionnelles de l'artisanat, investies d'un rôle majeur du pilotage de la formation et de l'apprentissage, peuvent s'appuyer sur les CMA pour identifier plus finement qu'au niveau national et macro les besoins en compétences par métiers et par territoires. « Aujourd'hui, on va chercher des médecins à l'étranger pour combler les déserts médicaux, pourquoi ne pas faire de même pour certaines professions de l'artisanat dans des territoires qui sont en train de perdre leurs artisans et donc leurs habitants » souligne Bernard Stalter.
- 2- D'accompagner spécifiquement les mineurs non accompagnés (MNA) grâce à des parcours sur mesure dans les CFA des CMA qui sont déjà expérimentés sur plusieurs territoires. Mais aussi, former dans les CFA existants des migrants arrivés en France en leur proposer un métier et un emploi. « Cela existe déjà dans de nombreux CFA, mais peut-être faut-il se donner les moyens de faire plus et mieux » conclut le président de CMA France.

### Données chiffrées complémentaires

Selon le dernier tableau de bord de l'ISM sur l'emploi dans les entreprises artisanales, il y avait en 2017, 184 000 projets de recrutements, dont 53 % jugés difficiles (source : enquête Besoin de main d'œuvre-BMO de Pôle emploi).

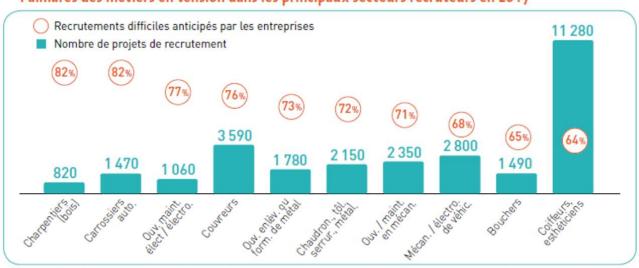
# Évolution des intentions d'embauche des TPE artisanales selon l'enquête Besoin de Main d'Œuvre (Pôle emploi)



Source: CREDOC - Enquête BMO Pôle emploi - périmètre: TPE de moins de 20 salariés des activités de l'artisanat.

Les métiers dans lesquels sont constatées les plus grandes difficultés de recrutement sont la charpente, la carrosserie, la maintenance électrique, la couverture, la chaudronnerie et la mécanique.

Palmarès des métiers en tension dans les principaux secteurs recruteurs en 2017



**Source** : CREDOC, Enquête BMO Pôle emploi – périmètre : TPE des secteurs de l'artisanat. Note de lecture : 82 % des projets de recrutement de charpentiers sont jugés a priori difficiles par les TPE artisanales.

<u>cma-france.fr</u> - <u>Twitter</u> / <u>Facebook</u> / <u>Instagram</u> / <u>LinkedIn</u> Le portail des chambres de métiers et de l'artisanat : artisanat.fr

#### **CONTACT PRESSE** CMA France

Valérie Marquis – directrice relations presse et relations publiques - 06 20 67 45 86 / marquis@cma-france.fr